

Adaptation des systèmes ovins viande de l'Ouest

V. Bellet

Institut de l'Élevage, Chambre Régionale d'Agriculture Poitou-Charentes, BP 50002, F-86550 Mignaloux-Beauvoir ; vincent.bellet@inst-elevage.asso.fr

Résumé

L'élevage ovin viande de l'Ouest bénéficie à juste titre d'une image de production herbagère, avec peu de cultures fourragères et un recours important au pâturage. Le peu d'investissements réalisés pendant les années de crise a contribué à lui donner une autre image, moins séduisante, de production peu modernisée.

Les attentes conjointes de la filière, demandant une production régulière, d'agneaux jeunes, et des éleveurs revendiquant une amélioration de leurs conditions de travail ont abouti à une adaptation des systèmes de production. On constate ainsi un étalement de plus en plus marqué des agnelages, une part croissante de la conduite en bergerie, ainsi qu'un retour vers les systèmes « tout foin ». La remontée des revenus, principalement liée à celle des cours, a permis la réalisation d'investissements concernant les bâtiments, de plus en plus fonctionnels, ainsi que le matériel d'affouragement et de complémentation.

Cette évolution vers une « conduite en bandes » plus standardisée et mécanisée, si elle améliore la vivabilité de ces systèmes, pose cependant un certain nombre de questions, concernant par exemple la viabilité de systèmes plus fortement consommateurs de concentré, l'image du produit auprès des consommateurs, ou encore l'importance des capitaux nécessaires à l'installation.

1. Le contexte : une production traditionnelle herbagère

– Une production herbagère

L'élevage ovin viande de l'Ouest, compris au sens des régions Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire et Bretagne, peut être qualifié de **production particulièrement herbagère**, notamment par rapport à l'élevage bovin, lait comme viande.

Ce caractère herbager peut d'abord être illustré par la **faiblesse relative des cultures fourragères** : la part du maïs ensilage dans la Surface Fourragère Principale (SFP) n'était en moyenne que de 4% pour les élevages en gestion ou bilan technico-économique en 2003 (tableau 1). Les plus forts pourcentages départementaux (Vendée : 12%, Morbihan : 13%) n'atteignent pas 15%, seuil couramment atteint dans l'Ouest en élevage bovin viande, et presque toujours dépassé en élevage bovin lait.

TABLEAU 1 – Structures des élevages ovins de l'Ouest en appui technique en 2003 (source : Base de données Appui technique).

Région	Nombre	UTA	ha SAU	Effectif brebis	%SFP	%UGB ovines	brebis /ha SFP	ha maïs ensilage /SFP
Poitou-Charentes	502	1,52	102	419	74%	78%	8,8	3%
Pays de la Loire	84	1,51	69	268	75%	80%	8,5	8%
Bretagne	38	1,25	33	253	78%	96%	11,8	8%
Ouest	624	1,50	93	389	74%	80%	9,0	4%

Le **faible recours aux stocks fourragers**, au profit du pâturage, y compris hivernal, constitue un autre trait herbager de cette production. Il peut être illustré par l'importance des stocks récoltés par UGB dans quelques cas types des Réseaux d'Élevage (tableau 2). Les systèmes ovins les plus fréquents ne dépassent pas deux tonnes de matière sèche par UGB, et les plus extensifs peuvent passer sous le seuil d'une tonne de MS. Les systèmes bovins, lait comme viande, dépassent couramment 3 t MS/UGB, et seuls les plus extensifs ont des besoins inférieurs à deux tonnes de MS.

TABLEAU 2 – Importance des stocks fourragers dans quelques systèmes de l'Ouest (source : cas types des Réseaux d'Élevage de l'Ouest).

Cas type	Besoins totaux (t MS/UGB)
Bretagne Lait Intensif	3,3
Pays de la Loire Naiss.-Engrais. Intensif	3,3
Pays de la Loire Naisseur Extensif	2,2
Pays de la Loire Ovins Intensif	2,1
Poitou-Charentes Ovins Extensif	1,0

– Un élevage peu mécanisé

Le caractère « traditionnel », au sens de peu modernisé, et notamment peu mécanisé, est également une composante de l'image classique de la production ovine. Cette caractéristique s'explique par le caractère majoritairement extensif de cette production et une conduite principalement au pâturage des animaux de rente. Cette image traduit également **une certaine réalité**, liée aux « années noires » consécutives à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le marché commun au début des années 1980, avec des cours qui ont alors fortement chuté, pénalisant le revenu des éleveurs et leurs investissements.

Cette absence de mécanisation a pu être parfois amplifiée par le discours technique, qui de « **pas besoin de capitaux pour faire du mouton** » a parfois glissé vers « **ne pas investir pour vivre du mouton** », pénalisant la mise en place d'outils de production plus fonctionnels. Il faut cependant souligner que des investissements avaient parfois eu lieu pendant la période faste précédente, comme l'illustrent par exemple les silos intégrés aux bergeries de cette époque en Gâtine, à l'instar de ce qui peut exister en production d'ovins laitiers dans le Rayon de Roquefort.

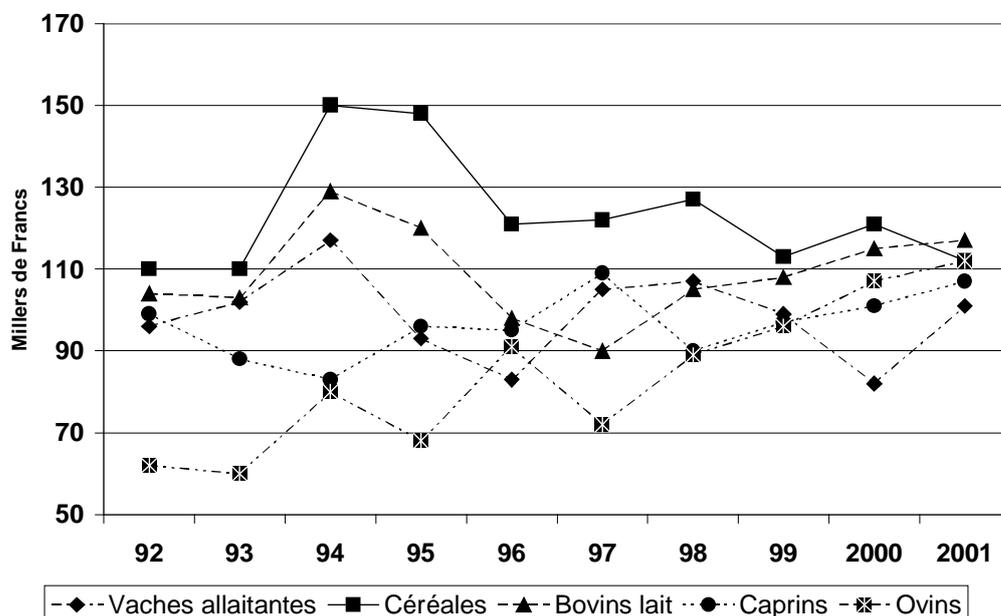
2. De nouvelles attentes des éleveurs

– Des revenus à la hausse

La PAC des années 1990 a permis une première remontée des revenus en système herbager, avec la mise en place des primes aux céréales autoconsommées et de la prime à l'herbe. Les systèmes herbagers ont en effet pu en bénéficier sans devoir s'adapter et donc sans charges supplémentaires.

Mais ce sont surtout les crises de l'ESB et de la fièvre aphteuse, puis le remplacement d'une prime compensatrice (PCO) par une prime fixe (PBC), qui ont entraîné **une forte amélioration des cours et des revenus**. Ainsi le Centre d'Economie Rurale des Deux-Sèvres estimait en 2001 que les éleveurs ovins avaient rejoint le niveau de revenu des autres grandes productions du département (figure 1). Autre illustration, le revenu des fermes de référence spécialisées a progressé entre 2000 et 2002 de 60% en Poitou-Charentes (zone défavorisée) et de 80% en Pays-de-la-Loire et Bretagne (zone de plaine).

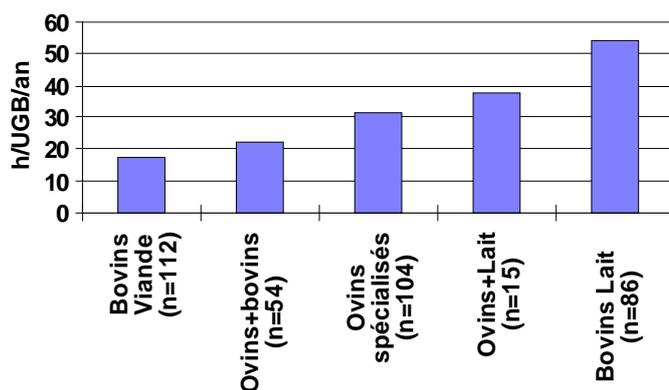
FIGURE 1 – Evolution des revenus en Deux-Sèvres (source CER 79).



– Une forte demande d'amélioration des conditions de travail

Une fois une certaine parité de revenu atteinte par rapport aux autres productions, la demande des éleveurs a été forte pour revendiquer une amélioration de leurs conditions de travail, à savoir un temps de travail plus faible, notamment en matière d'astreinte, mais aussi une moindre pénibilité. Le temps de **Travail d'Astreinte** par UGB est un élément de comparaison important, notamment par rapport aux éleveurs de bovins viande qui sont souvent situés dans les mêmes zones, et plus encore pour les éleveurs mixtes qui peuvent eux-mêmes faire la comparaison (figure 2).

FIGURE 2 – Travail d’astreinte par UGB selon le type de production (JORDAN et al, 1996 ; BELLET, 2000)



Le niveau de cette pression est bien sûr fonction de l’environnement. Il est plus élevé en Vienne, où les voisins sont souvent des céréaliers, que dans des départements situés plus à l’ouest et où les éleveurs ovins se comparent plus facilement aux laitiers ou aux producteurs hors-sol. La traite inhérente aux systèmes laitiers constitue en effet une astreinte forte, alors que les grandes cultures n’en génèrent pas du tout, du moins en l’absence d’irrigation.

3. Les attentes de la filière

Même si la pression des importations britanniques n’a pas retrouvé son niveau d’avant 2001, les filières ovines régionales continuent de baser leurs politiques sur le **développement des marques régionales et signes officiels de qualité** : les envois néo-zélandais continuent de progresser, notamment sous forme de *chilled* (réfrigéré sous vide, avec un potentiel de 16 semaines de conservation) et la concurrence britannique reste une menace à terme.

Les filières ont donc maintenu, voire accentué, leur demande d’**agneaux jeunes, clairs, "52 semaines sur 52"**, pour ne pas être déréférencées par les grandes et moyennes surfaces.

Cette demande d’une production plus régulière, d’agneaux jeunes, s’est traduite par la mise en place de primes ou de compléments de prix de plus en plus élevés, et elle a participé à l’évolution des systèmes, avec un plus fort étalement des agnelages et un accroissement des conduites en bergerie.

4. Conséquences sur les systèmes

– Etalement des agnelages

Le creux de production, en quantité comme en qualité, est le **4^{ème} trimestre**. Cette période constituait presque un pic de production autrefois, mais avec des agneaux ne correspondant plus aujourd’hui à la plupart des démarches de qualité (agneaux "gris" de report).

La nécessité de vendre en décembre, notamment pour Noël, a incité à programmer des **agnelages de plus en plus précoces en automne**, en septembre d’abord, puis en août. L’approvisionnement en agneaux jeunes du début du 4^{ème} trimestre reste plus problématique. Il a conduit à redévelopper des **agnelages tardifs au printemps** jusqu’en juin, et plus rarement à programmer des agnelages en juillet, avec souvent des performances de reproduction peu élevées.

– Développement de l’engraissement en bergerie

Alors que, dans les régions herbagères, l’engraissement en bergerie ne concernait au départ que les agneaux de contre-saison (agnelage d’automne) ou la finition tardive des agneaux de saison, il tend à se généraliser à l’ensemble des agneaux.

Cela correspond pour partie à la poursuite du développement de la production à contre-saison, avec notamment des agnelages plus précoces, mais cela traduit surtout une **modification de la conduite des agneaux de saison** : la rentrée en bergerie dès le sevrage, voire la lactation en bergerie, permet de produire des agneaux plus jeunes, de qualité plus régulière, conformément aux attentes de la filière.

Mais ce développement de l'engraissement en bergerie traduit aussi certaines attentes des éleveurs : la finition à l'herbe des agneaux est relativement aléatoire et demande un suivi très resserré, concernant d'une part l'offre fourragère (quantité et qualité) mais aussi l'état sanitaire. Les travaux menés sur le site expérimental du Lycée de Montmorillon, ont ainsi permis de comparer la consommation de concentré entre allaitement et engraissement à l'herbe ou en bergerie pour des agneaux de janvier : en moyenne sur 3 ans l'économie de concentré par brebis est de 34 kg, soit 20% (SOUILLE et PAGNOT, 2005). Cette économie permet tout juste de compenser des ventes plus tardives, lorsque les prix ont amorcé leur baisse estivale, d'où un solde sur coût alimentaire par brebis supérieur de seulement 2% avec la conduite à l'herbe.

Les traitements sur agneaux d'herbe constituent **une part prépondérante du travail de saison** sur le troupeau en système herbager. La surveillance des agneaux d'herbe et les réallotements nécessaires ont également un impact important sur le travail d'astreinte.

– Simplification des systèmes fourragers

Certains élevages ovins, notamment parmi les plus intensifs, avaient développé des systèmes fourragers relativement diversifiés, avec de l'ensilage d'herbe et de maïs, des cultures dérobées... Même parmi les systèmes les plus herbagers, certaines évolutions s'étaient produites : colza fourrager en dérobée ou en couvert de prairie, pour finir les agneaux d'herbe, enrubannage pour améliorer la gestion de l'herbe.

La tendance générale, même si elle est loin d'être systématique, est maintenant à **un retour aux systèmes « tout foin »**, plus simples à gérer en termes de chantiers de récolte et de distribution aux animaux.

Ce retour à une forme de stock de plus faible valeur alimentaire peut sembler paradoxal alors que se développent les phases de conduite en bâtiments, pour les brebis comme pour les agneaux. Il s'est traduit par un **développement de la consommation de concentré**, heureusement dans un contexte de baisse de leur prix.

5. Conséquences sur le travail

5.1. Les équipements

Le développement de la conduite en bergerie et l'amélioration des résultats économiques ont conduit à un développement des équipements, tant en bâtiments qu'en matériel d'élevage.

La conception des bâtiments a évolué, et on voit apparaître de **nouveaux modèles plus fonctionnels**, avec davantage de couloirs (couloirs d'alimentation, couloirs de circulation) et des espaces plus spécialisés : fin de gestation et agnelage (cases d'agnelage), allaitement (cornadis pour le sevrage).

L'offre de matériel s'est également élargie, avec notamment l'apparition des dérouleuses-pailleuses qui, pour un coût relativement modeste, permettent une **mécanisation complète de l'affouragement et du paillage**, en système balle ronde, sous réserve de disposer de suffisamment de couloirs accessibles aux tracteurs.

Mais la mécanisation concerne également la complémentation, qui représente des tonnages d'aliments conséquents... et croissants. Elle concerne en premier lieu la **complémentation des agneaux**, qui représente les plus forts tonnages, avec l'utilisation de chaînes d'alimentation automatique (à vis, spirale ou pastilles) provenant des productions hors-sol. Elle commence également à concerner **l'alimentation des brebis**, avec des matériels provenant de la filière caprine : chaîne à doseurs volumétriques, robots, etc.

Les évolutions concernant la partie herbagère des systèmes sont moins flagrantes, même si la conception des parcs de tri et de contention a un peu évolué : quelques cas de barrières canadiennes ou électriques, développement des quads...

5.2. Les travaux

– Travail d'astreinte

Le développement de la conduite en bergerie se traduit par une modification de l'importance relative des différents travaux à effectuer, avec un développement de l'affouragement, de la complémentation et du paillage. La comparaison de deux élevages des Pays de la Loire disposant de bergeries récentes et fonctionnelles permet de l'illustrer : les postes alimentation en bâtiment et paillage représentent près de la moitié du travail d'astreinte dans l'élevage avec une conduite en bergerie prédominante, contre seulement 30% dans l'élevage ayant conservé une conduite plus herbagère (tableau 3 et figure 3 ; source : MIGNE, 2002).

TABLEAU 3 – Caractéristiques du travail d'astreinte de deux élevages des Pays-de-la-Loire.

	Herbager	Bergerie
Effectif	720	330
Temps moyen de séjour en bâtiment	2 mois	6 mois
Travail d'astreinte		
- Total (heure/an)	1 827	1 331
- Par brebis (heure/brebis/an)	2,4	4,0
dont en bâtiment	1,2	2,9
- Répartition par poste (%)		
- Alimentation	18	35
- Paillage	10	10
- Soins	12	16
- Finition, tri	12	8
- Tour au pâturage	48	30

Ce **surcroît de travail d'astreinte** peut toutefois être limité par l'évolution des équipements évoquée ci-dessus. Mais la multiplication des lots d'agnelage, avec parfois des agnelages 11 mois sur 12, amène certains à parler de « **conduite en bandes** », et se traduit à terme par une absence de temps plus creux qui peut devenir un handicap pour la « vivabilité » du système, comme l'a montré une étude menée dans la Vienne par l'ARACT de Poitou-Charentes (CLOCHARD et GIRET, 2001).

Par contre, la réduction du pâturage des animaux à forts besoins limite les risques et permet de **réduire le temps consacré aux tournées des parcelles** pour la surveillance, l'alimentation au champ... voire l'abreuvement quand les parcelles ne sont pas équipées d'adduction d'eau. Pour les éleveurs poussant la logique jusqu'au bout, seules les brebis « sèches » pâturent, ce qui revient à consacrer la ressource à plus forte valeur aux animaux à plus faibles besoins... mais les tournées peuvent alors être fortement espacées.

– Travail de saison

Le retour à des systèmes "tout foin" ne se traduit pas nécessairement par moins de travail de saison (BELLET, 1999). Mais **les chantiers sont plus simples à organiser**, mobilisant moins de personnes et permettant une plus grande autonomie, dans un contexte d'agrandissement des exploitations.

La réduction du travail de saison sur le troupeau, du fait d'un développement de l'engraissement en bergerie, grâce à **moins d'interventions sanitaires**, a déjà été évoquée. Il faut cependant signaler que les races herbagères demeurent majoritaires à l'Ouest et qu'elles ne se désaisonnent pas naturellement. Le développement de la contre-saison amène donc à **multiplier les interventions liées à la reproduction** : pose et dépose d'éponges, insémination artificielle si le nombre de béliers est insuffisant, etc.

Même si ces interventions liées à la reproduction sont moins importantes, en nombre de jours, que les interventions sanitaires, elles amènent cependant certains éleveurs à revoir les types génétiques utilisés, conjointement à des performances de reproduction parfois décevantes. Ces éleveurs s'orientent alors vers des races de bergerie, voire des races prolifiques.

Conclusion : des évolutions pérennes ?

Les évolutions récentes, résultats des attentes conjointes de la filière, en termes de qualité, et des éleveurs, en termes de travail, posent cependant quelques questions.

Alors que ni la productivité à la brebis, ni le niveau de chargement ne progressent, la **réduction de l'autonomie fourragère**, et donc la moins bonne valorisation des prairies, interroge sur la viabilité à terme : quel sera par exemple l'impact du découplage sur le prix des concentrés ? La réduction des primes affectées aux céréales pourrait contribuer à un renchérissement de leur prix, et donc provoquer une augmentation des coûts de production. L'évolution vers des types génétiques capables de se désaisonner, plus productifs, pourrait constituer un élément de réponse.

L'évolution vers une production ovine de moins en moins herbagère peut également poser des **problèmes d'image** et, à terme, de consommation. Alors que l'agneau d'herbe n'est pas une tradition des régions pastorales (c'était bien le cas en région herbagère), l'évolution actuelle pourrait conduire à sa disparition. Cette évolution peut être mal perçue par les consommateurs, et l'amalgame bergerie et batterie a déjà été effectué (notamment dans le 2^{ème} dossier alimentation du *Canard Enchaîné*, "Qu'est-ce qu'on mange encore ?", n°76, juillet 2000). Il est paradoxal de constater qu'au moment où en Poitou-Charentes les chèvres commencent à ressortir au pâturage, pour des questions d'image comme de coût alimentaire ou de travail, les agneaux et les brebis passent de plus en plus de temps en bergerie.

Sur un autre plan, la modernisation des élevages ovins se traduit par **des volumes d'investissements beaucoup plus conséquents** qui rendent l'installation dans la production moins facilement accessible, même si à dimension comparable ce niveau de capitalisation n'est généralement pas du niveau de celui des élevages bovins. En revanche, cette modernisation est certainement un **élément incontournable pour attirer des jeunes** vers une production qui souffrait d'une désaffection certaine depuis une quinzaine d'années.

Références bibliographiques

- BELLET V. (1999) : « Le travail lié à la surface fourragère dans les systèmes herbagers ovins du Poitou-Charentes », *Fourrages* 160, 359-371.
- BELLET V. (2000) : « Référentiel Travail Ovin », Réseau d'Élevage Ovin Poitou-Charentes
- CLOCHARD Y., GIRET V. (2001) : « Ecouter et entendre les éleveurs d'ovins », *Travail et changement*, 267, 20-21.
- JORDAN A., SERVIÈRE G., JOURNAL C., DEDIEU B., CHAUVAT S. (1996) ; « Bilan des Bilans-Travail », séminaire « Bilan-Travail dans les exploitations d'élevage », Institut de l'Élevage.
- MIGNE S., BELLET V., FICHET L., RUBIN B. (2002) : « Témoignages de trois éleveurs sur l'utilisation de leur bergerie », Journée régionale ovin des Pays de la Loire, Réseau d'élevage ovin des Pays de la Loire.
- SOUILLE C., PAGNOT O. (2005) : « Production d'agneaux jeunes à l'herbe : 3 ans d'expérience en Montmorillonnais », *Comité d'orientation scientifique et technique du CIIRPO* (Centre interrégional d'information et de recherche en production ovine).